
ZETTEL - NOTES SUR UN BOUT DE PAPIER

Abstract

Au 15^e et 16^e siècles, dans la plus prolifique des traditions germaniques des livres d'armes, dite Liechtenauerienne, le terme *Zettel* renvoie au bref texte en vers, résumant la doctrine, commenté par les glossateurs. Cet article vise à donner des éléments lexicaux concernant ce terme de *Zettel*, et à en contextualiser historiquement les usages. Sur cette base, on donnera des raisons en faveur d'une traduction du terme en français par *fragments*.

Mots clefs

Epitomé, Fechtbuch, Liechtenauer, Medel, Traduction, Zettel

Préambule

Le texte qui suit est le fruit de discussions issues du travail de traduction en français du livre d'armes de Hans Medel (*Cod.I.6.2.5, Oettingen-Wallersteinsche Bibliothek Universitätsbibliothek Augsburg*) actuellement menée par les auteur.e.s. Cette précision comporte deux implications :

- 1) Ce Fechtbuch occupe une place privilégiée dans les repérages lexicaux qui ont été effectués. Ceci peut dans une certaine mesure constituer un biais de lecture, ce pourquoi l'on souligne que l'étude est appelée à être étendue à l'ensemble du corpus des sources liechtenaueriennes et notamment aux textes antérieurs.
- 2) Cet article est un travail en cours, sur un travail en cours, qui veut s'inscrire dans une perspective générale de libre accès et dans une optique collaborative. Toute remarque, correction ou observation sera reçue avec gratitude.

Licence



Hélène Leblanc - helene.leblanc85@gmail.com

Benjamin Conan - bconan@gmail.com

Annecy, CELA, juillet 2021

<https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr>

Table of Contents

Abstract..... 1

Mots clefs..... 1

Préambule..... 1

Licence..... 1

Zettel, Zedell, Zetel, Zetl, Czedel 3

Traduction..... 4

Secret..... 6

Objet 7

Texte..... 10

Esquisse de conclusion 12

Zettel, Zedell, Zetel, Zetl, Czedel

Zettel (masc ; pl. *Zettel* ; aussi orthographié en moyen haut allemand *Zedel*, *Zedell*, *Zetel*, *Zetl*, *Czedel*¹) a en allemand la signification très concrète de petit bout de papier. Le terme vient du latin *cedula* puis *schedula*, diminutif de *scheda*, à savoir la feuille, le papier² ; ou encore le billet. On en trouve les échos dans le français *cédule* et l'anglais *schedule*.

Dans le corpus de textes traditionnellement associé à la figure de [Johannes Liechtenauer](#), le *Zettel* désigne le texte en vers, attribué à la figure du grand maître mythique, et commenté sous forme de glose par les auteurs se rapportant, en partie pour des questions de prestige, à cette tradition qui s'étend approximativement du 14^e au 17^e siècle. L'une des premières occurrences connues du terme allemand est celle du [Cod 44A8](#) (1452), le [Pseudo-Peter von Danzig](#)³ :

Alhÿe hebt sich an dye zedel der Ritterlichen kunst des fechtens dye do geticht vnd gemacht hat Johans Liechtenawer der ain hoher maister In den künsten gewesen ist dem got genadig sey

Ici commence le *zedel* de l'art chevaleresque du combat, qu'a conçu et réalisé Johan Liechtenauer, qui fut un éminent maître dans ses arts, que Dieu le bénisse.

[Pseudo-Peter von Danzig, cit. Wiktenauer « Zettel », Rome version, fol. 9v](#), trad. H. Leblanc

[Hans Talhoffer](#) utilise également le terme dans le [MS Thott.290.2°](#) de 1459 (où il substitue remarquablement son nom à celui de Liechtenauer), mais la mention est absente du [MS Chart.A.558](#), daté des alentours de 1448. Enfin, le terme est utilisé (également sans référence à Liechtenauer) dans l'introduction de l'anonyme MS Best.7020 (W*)¹⁵⁰ ([Fechtregelein](#)) :

Hyr hebet sich aen der text vnd zedell ym langen sweerd

Ici commence le texte et *zedell* de la longue épée

Anonyme MS Best.7020 (W*)¹⁵⁰ ([Fechtregelein](#)), trad. H. Leblanc

¹ Le [Mittelhochdeutsches Handwörterbuch](#) de Matthias Lexer donne *zēdele*, *zēdel*, *zētel* avec la définition suivante : « beschriebenes od. zu beschreibendes blatt, zettel, schriftl. instrument. ». Du côté des dictionnaires bilingues, citons Levinus Hulsius, *Dictionarium teutsch-französisch, italiänisch-lateinisch*, Frankfurt am Main, 1640, 515a qui donne : « Zettel/Brief/M. Cedula, Cedula, f. Schedula, syngrapha », un syngrapha étant un billet de reconnaissance de dette ; et Theodor Arnold, *Vollständiges Deutsch-Englisches Wörterbuch, ehemals mit vielem Fleiße zusammen getragen von Theodor Arnold und jetzt aufs neue verbessert und vermehrt von Anton Ernst Klausning*, Leipzig und Züllichau, auf Kosten Waysenhaus- und Frommannischen Buchhandlung, 1778, 589b, qui traduit « schedule or Bill » pour « Zeddel ».

² Source : [Duden](#)

³ C'est ce que reporte la notice [« Zettel » de Wiktenauer](#). Il faut bien souligner néanmoins que l'on ne parle pas du poème en lui-même mais du terme de *Zettel* pour le désigner. Un des premiers manuscrits se rapport à la tradition est le [Ms. 3227a](#) daté au plus tôt de 1389 (mais vraisemblablement plus tardif). Sur les questions de datation voir Pierre-Henry Bas, « [Les apports du codex ms. 3227a pour l'étude du combat médiéval](#) » et Pierre-Alexandre Chaize, « [Introduction à la tradition liechtenauerienne](#) ».

Traduction

Zettel a été traduit *Recital*⁴. Cette traduction rend compte du caractère rimé du texte, et à la possible tradition orale à laquelle il renvoie. Elle pourrait en outre correspondre à d'effectives références au chant à propos des vers. Jamie Acutt, dans son édition du [MS G.B.f.18a](#), attribué au Magister H. Beringer, compare le texte avec le manuscrit postérieur [MS Q566](#), attribué à Hans Folz⁵. On y trouve l'expression « *Unde versus* » pour désigner les vers originaux. Acutt suggère à titre d'hypothèse un antécédent de cette expression dans le syntagme « Hie sin cantele » du MS G.B.f.18a. Ce syntagme est le plus souvent lu « Hie sin cautele » (comme un appel à la précaution), mais la comparaison avec le *versus* latin pourrait faire pencher en faveur d'une hypothèse interprétative renvoyant au lexique musical et poétique. Quoique les éléments ne soient pas suffisants pour trancher en ce sens – ce que reconnaît Acutt – ils valent la peine d'être mentionnés en ce qu'ils soulignent l'aspect rimé du texte source. Cependant, la traduction de *Zettel* par *recital* fait perdre toute référence à sa matérialité qui, comme on va le voir, est prépondérante.

Surtout, *Zettel*, a été traduit en anglais, vraisemblablement à la suite de [Christian Tobler](#) en 2010, par *épitomé*. Cette traduction prend peut-être sa source dans le fait que le *Zettel* liechtenauerien et ses gloses se trouvent parfois dans des manuscrits collationnant d'autres types de textes, entre autres des index, listes ou résumés, eux-mêmes intitulés « epitome »⁶. À cette traduction fait écho celle par *recueil* en français, que l'on trouve par exemple chez Didier de Grenier, Michael Huber, et Philippe Errard en 2009⁷, les traducteurs français adoptant par la suite assez couramment *épitomé*.

Cependant, un *épitomé* étant un abrégé – souvent original – d'une œuvre plus étendue, cette traduction est susceptible de générer trois types de problèmes. Le premier est un problème qu'on peut qualifier d'hétérogénéité ontologique. Pour le dire plus simplement, il ne s'agit pas du même genre de chose. *Épitomé* se rapporte à un *genre* littéraire, et, alors que *Zettel* renvoie d'abord à un *objet* matériel. Ce problème ontologique se double d'une différence de degré de complexité terminologique : le calque grec confère à l'*épitomé* une certaine technicité, alors que le *Zettel* est, dans sa concrétude, un objet plutôt commun. Enfin, la traduction de *Zettel* par *épitomé* introduit une confusion dans le rapport texte source / commentaire : l'usage d'*épitomé*

⁴ Cf. l'entrée de Wiktenauer consacrée à [Liechtenauer](#).

⁵ Voir J. Acutt, « [The fight-lore of Magister H. Beringois](#) », M. Chidester & J. Hull (ed. by), 2012.

⁶ Le Ms.G.B.f. 18a (B1. 123va-b) contient par exemple une « Tabula alphabetica Epitomae Exactis regibus, Expositionum titulorum Decretalium et vocabulariorum iuris », voir J. Acutt, « [The fight-lore of Magister H. Beringois](#) », art. cit.

⁷ Document couramment intitulé « Tétrapyque », [Meister Johannes Liechtenauers Kunst des Fechtens, traduction par l'ARDAMHE du texte de quatre glossateurs du poème de maître Liechtenauer](#) (Sigmund Ringeck, Peter von Danzig, Juden Lew, Hans von Speyer).

semble présupposer qu'il y avait un texte *avant* les vers attribués à Liechtenauer, un texte originaire que ces mêmes vers viendraient résumer – ce qui n'est pas impossible, mais aucunement attesté. Cet usage laisse par ailleurs planer une confusion sur le statut des gloses elles-mêmes, qui forment la tradition, auxquelles il serait tentant d'appliquer, par effet de renversement, le terme d'*épitomé*.

Par ailleurs, dans les gloses, les commentateurs désignent les vers comme *die Zettel*, donc au pluriel (le singulier étant *der Zettel*). Cette observation et celles qui suivent doivent être tempérées par l'indéniable ductilité d'une langue dont la syntaxe et la morphologie sont loin d'être fixées. À titre d'indices, on relève cependant les occurrences suivantes.

Dans le [MS Dresden C487](#) dit « codex Ringeck », le texte s'ouvre avec la formule « Hie hept sich an die auslegung der zedel » (MS Dresd. C 487, fol. 10v). Chez le [Pseudo-Peter von Danzig](#), on a « Alhÿe hebt sich an dye zedel » (Cod.44.A.8, fol.3r). Dans le [Hans Medel Fechtbuch](#) : « Hie hebt sich an die zetl » (Cod.I.6.2^o.5, 21r). Ces ouvertures sont problématiques en raison de l'incongruence potentielle entre le verbe à la troisième personne du singulier et le nom précédé de l'article pluriel « die », ou « der » au génitif pluriel.

On trouve encore des occurrences du type : « Merck die zetl setzt fünff verporgen hew » (Cod.I.6.2^o.5, 22v). On pourrait vouloir lire les verbes au pluriel : par exemple pour « Hie hebt sich an die zetl », « heben sich an die Zettel ». Cependant, comme *Zettel-Zetl* n'est jamais suivi d'un verbe au pluriel, il est possible que le nom ait alors été féminin (ou que les deux genres aient été acceptés). Le [Mittelhochdeutsches Handwörterbuch](#) de Matthias Lexer donne en effet « stswf. m. n. ». Le problème qui se pose en suivant cette option réside dans la déclinaison de l'article dans les cas suivants : « der hatt die zedel laußen schrÿben » (MS Dresden C 487, fol. 10v) « Der hat die zetl gechriben und geticht » (Cod.I.6.2^o.5, 21r) : accusatif pluriel ; « die selben verporgen und verdeckten wort der zetl » (Cod.I.6.2^o.5, 21r) génitif pluriel ; « von den maistern der zetl » (Cod.I.6.2^o.5, 22v) : génitif pluriel.

Comme on l'a dit, les spéculations d'ordre morphologique et désinentiel sont à prendre avec précaution. Elles permettent toutefois d'ouvrir le champ des possibles en matière de traduction. Considérer *Zettel* comme un pluriel donnerait ainsi une raison grammaticale de traduire en français par *fragments*. Cette traduction présente un intérêt descriptif en ce qu'elle ait généralement adoptée, aujourd'hui, quand *Zettel*, pour un certain texte, a fini par désigner l'œuvre et non plus l'objet matériel⁸, le sens originaire demeurant en ce qu'il désigne ce type d'œuvre provenant de feuillets sans ordre retrouvés après la mort de leur auteur (pensons à ceux

⁸ On peut citer l'exemple des *Zettel* de Wittgenstein (1967), collection posthume d'écrits éparses du philosophe. Le titre est traduit par *Fiches, Fragments* ; la traduction anglaise (Anscombe & von Wright) laisse *Zettel* comme titre.

de Blaise Pascal). Le pluriel rend ainsi compte de la dispersion relative du texte, de son caractère peu systématique (d'un point de vue global), ainsi que de son éventuelle incomplétude, caractéristiques auxquelles s'opposaient tant *épitomé* que *recueil*.

De ce point de vue, une possibilité se rapprochant de *fragments* serait de traduire par *fiches*⁹ ou *feuillet*s (ce qui équivaldrait en latin à des *libelli*), les termes rendant bien la matérialité. *Fiches* se démarque par sa modernité et souligne l'abréviation et la mémorisation. *Feuillet*s ne comporte pas ce dernier aspect mais renvoie efficacement aux traits historiques d'une histoire des matériaux écrits qui contextualise les textes liechtenauriens, tout comme à l'aspect portatif de l'objet.

Par rapport à *fragments*, tant *fiches* que *feuillet*s dépouillent *Zettel* de ses traits poétiques. Cela constitue dans une certaine mesure un avantage : on aurait tort de trop en faire sur le caractère aphoristico-initiatique du texte liechtenaurien. Le parallèle avec l'écriture fragmentaire qui a pu fasciner aussi bien les romantiques allemands des 18^e et 19^e siècles, que les théoriciens français de la littérature du 20^e, constitue peut-être, de Friedrich Schlegel à Roland Barthes, un écueil suffisamment dangereux pour faire valoir des réticences à l'égard de *fragments* comme traduction.

Cependant, le texte liechtenaurien est bien un texte versifié, et son contenu se présente dans un certain rapport au secret qui mérite d'être précisément décrit. Ainsi, si l'on se retient d'emprunter les voies royalement glissantes de l'anachronisme, et si l'on souligne correctement la collocation historique du texte et son caractère technique, il semble que *fragments* demeure l'une des meilleures options en ce qu'elle ménage une place à la forme rimée du texte ainsi qu'à son hermétisme.

Secret

Dans tous les cas, on souligne justement la fonction mnémonique du *Zettel* : sa brièveté et son caractère versifié le rendent tout préposé à être appris par cœur. On ne doit cependant pas en tirer la conclusion qu'il ait en lui-même aussi une fonction pédagogique. Le texte est en effet aussi bref qu'obscur, et serait condamné à le rester, sans les gloses qui le commentent et les images qui parfois accompagnent ces dernières (si l'on assume que les premières comme les secondes réussissent toujours à éclairer le texte). Même en prenant en compte gloses et images, que celles-ci soient explicatives ou illustratives, il n'en découle pas que l'ensemble soit à destination de qui veut *apprendre* à se battre.

⁹ J. Acutt, *Swords, science and society. German Martial Arts in the Middle Ages*, ed. K. Farrell, Fallen Rook Publishing, 2019, p. 8 propose ainsi de traduire par *schedule*, critiquant *verse* et *recital*.

Comme on l'a dit plus haut, il ne faut pas non plus trop inférer de l'obscurité du sens du *Zettel* : s'il est possible qu'elle ait été, dans un premier temps, corrélative du secret que l'on tenait à garder autour de certaines techniques, cette fonction première s'est probablement muée, au fil du temps, en un argument publicitaire¹⁰, lequel peut être formulé de la façon suivante : « si la technique doit être gardée secrète, c'est qu'elle est bonne, si elle bonne, lisez-moi / assistez à mes cours / engagez-moi pour former vos combattants ». Ceci vaut d'autant plus que la glose, disponible, est de toute façon supposée éclaircir tout à fait le texte :

Als dann in disem buch hernach geschriben steet das ain ieder vechter wol vernemen und versteen mag der anderst recht vechtenn kann

Tout cela a été mis par écrit dans ce livre afin que tout escrimeur puisse entendre et comprendre ces mots et bien combattre.

Hans Medel Fechtbuch, Cod.I.6.2^o.5, 21r, trad. B. Conan
(cf. MS Dresd. C 487, fol. 11r)

Il n'en reste pas moins que le caractère hermétique du *Zettel* est effectivement revendiqué :

Der hat die zettel gechriben und geticht mit verporgen verdeckten Worten darumb das die kunst nit gemain soll werden

Il a fait écrire ces fragments avec des mots secrets et hermétiques afin que son art ne fût pas communément diffusé

Hans Medel Fechtbuch, Cod.I.6.2^o.5, 21r, trad. B. Conan
(cf. MS Dresd. C 487, fol. 10v)

Une piste de recherche en ce sens serait de mesurer les rapports formels, voire doctrinaux, de la tradition liechtenauerienne avec les corpus de philosophie naturelle, médecine, alchimie, magie (naturelle) des zones germanophones de la même époque.

Objet

Cependant, même dans de tels corpus, *Zettel* renvoie davantage à un objet fonctionnel, utile, mais pas particulièrement mystérieux. Ainsi, chez l'alchimiste et chirurgien strasbourgeois Jérôme Brunschwig, c'est une petite feuille au sens végétal du terme que l'on applique comme

¹⁰ On notera l'existence de *Reklamezetteln*, dépliant publicitaires. Voir Volker Honemann, « Vorformen des Einblattdrucke. Urkunden – Schrifttafeln – Textierte Tafelbilder – Anschläge – Einblatthandschriften », dans *Einblattdrucke des 15. und frühen 16. Jahrhunderts. Probleme, Perspektiven, Fallstudien*, Volker Honemann, Sabine Griesse, Falk Eisermann, Marcus Ostermann (éd.), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2000, p. 36-37, p. 42.

un pansement sur une blessure¹¹. *Zettel* prend alors le sens de feuille aussi bien de plante, que de tissu ou de papier, ces derniers étant, comme on sait, fabriqués sur la base de matières végétales.

Plus en général, les occurrences de *Zettel*, au lieu d'en souligner l'aspect hermétique, redirigent en fait sur sa matérialité. Le sens le plus commun est celui de support d'écriture, un support qui relève du pratique, du fonctionnel, voire du provisoire et du personnel comme dans l'extrait ci-dessous de la traduction de Marsile Ficin par cet autre médecin et imprimeur strasbourgeois¹², où *Zedel* désigne une tablette sur laquelle prendre des notes pour une recette¹³. *Zettel* renvoie aussi parfois aux liasses de papier qui servaient les objectifs privés de l'auteur (et en même temps du scribe), ainsi que des lettres. On les décrit alors fréquemment pliés, ce qui exclut dans ce cas l'affichage et suggère un usage individuel et temporaire.

Selon ces premiers sens, *Zettel* se situe aux antipodes du texte public ou de l'œuvre imprimée, et rentre plutôt dans le cadre de l'écrit à usage personnel et privé. Volker Honemann distingue *Zettel* comme note, de l'affiche (*Anschläge*), et du tract (*Flugblätter*). Cependant, les catégorisations trop étanches comportent en général un risque d'anachronisme, et Honemann reconnaît qu'une démarcation claire entre la note et le *Einblatthandschrift* n'est parfois pas possible¹⁴. Dans cette voie, on insistera ici sur le fait que c'est l'extension du terme de *Zettel* qui frappe le plus, recouvrant toute une série hétérogène d'objets.

Zettel peut ainsi bien, par extension, renvoyer à un placard (une affiche placardée au mur), ou à une lettre au cercle de lecteurs à tout le moins élargi, comme le montre le titre de la réponse de Luther à la bulle du pape : *Doctor Martinus Luthers Antwort auff die czedel / szo vnter den Officals tzu Stolpen sigel ist aus gangen*, imp. par Valentin Schumann, Leipzig, 1520. Le terme renvoie dans ces cas à un écrit dont l'usage est public, voire qui exerce une fonction publicitaire :

It xxj guldin xl crutzer maister Erharten Rattolt vom außschreibn des schiessen zetrucken 450 zettel in Biment und 400 zettel in Bappir tet in biment 2 crutzer und in Bappir j crutzer von aim zettel

Item 21 fl. 40 kr à maître Erhard Radolt pour imprimer l'annonce du concours de tir, 450 exemplaires sur parchemin et 400 exemplaires sur papier, soit en parchemin 2 kr et en papier 1 kr par exemplaire

¹¹ J. Brunschwig, *Das Buch zu distillieren die zusammen gethonen ding Composita genant*, lib. V, S. CCLXXX; id., *Haußapoteck zu yeden laibs gebresten*, S. CIX; id., *Das Buch der Wund Artzeny*, S. LII. Pour approfondir dans cette direction, voir O. Blanc (éd.), *Textes et textiles du Moyen Âge à nos jours*, Lyon, ENS éditions, 2008.

¹² Johannes Adelphus Muling, *Ausgewählte Schriften*, III, *Das Buch des lebens*, ed. B. Gotzkowski, Berlin, New York, De Gruyter, 1980, p. 6, l. 10–17 : « Ouch weiter mer so vindestu in dissem bûch das du moechtest ußzeichen was dir geliebt von jetlicher latwerg tranck und speisung unnd das uff ein zedel schreiben und dir semlichs machen lon oder selber bereiten ».

¹³ Cf. A. Blair, *Too Much to Know. Managing Scholarly Information Before the Modern Age*, Yale University Press, 2010, p. 62–116 (Note-taking), et p. 288, n. 147 ; V. Honemann, « Vorformen des Einblattdruckes », art. cit., p. 36–37, 42 ; ainsi que A. Vine, « Note-Taking and the Organization of Knowledge », dans D. Jalobeanu et C.T. Wolfe (éd.), *Encyclopedia of Early Modern Philosophy and the Sciences*, Cham, Springer, 2020.

¹⁴ V. Honemann, « Vorformen des Einblattdruckes », art. cit., p. 27, 36–37.

Baumeisterbücher 102, fol. 58r, cité et traduit par D. Adrian, *Augsbourg à la fin du Moyen Age. La politique et l'espace*, Ostfildern, Thorbecke, DIHP – IHA, 2013, (Beihefte der Francia, 76), p. 109¹⁵

A mi-chemin entre les usages publics et strictement personnels, le *Zettel* peut être destiné à la communication entre individus déterminés. Le terme a ainsi un sens commercial qui renvoie au billet de banque et au crédit¹⁶ (c'est le sens français déjà relevé de *cédule* et de *syngrapha*). Ce sens rattache de façon remarquable le *Zettel* au *symbole* dans son sens originel de signe matériel, conventionnel, de reconnaissance :

les parties d'un astragale ou de tout objet coupé en deux, dont l'ajustement témoigne d'une ancienne relation entre des hôtes (Euripide, *Médée*, 613), entre un enfant exposé et ses parents (Euripide, *Ion*, 1386), puis entre toutes sortes de contractants. *Symbolon* se dira aussi bien d'un jeton (les tessères du citoyen qui vote et reçoit une rémunération, les places de théâtre), d'un passeport, d'un reçu, d'une garantie, d'un contrat ou d'un traité

B. Cassin, M. Galland-Szymkowiak, S. Laugier, A. de Libera, F. Nef, I. Rosier-Catach, « Signe, Symbole », dans B. Cassin (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Robert, Seuil, 2004, p. 1159-1173

Plus proche du contexte liechtenauerien, le *Zettel* sert aussi à la communication au sein d'un groupe. Gabriela Signori a ainsi démontré l'importance de tels feuilles de papier pour la diffusion rapide d'informations, en prenant l'exemple des processions organisées par la ville de Strasbourg pendant les guerres de Bourgogne de 1474–1477, où les institutions de la ville qui devaient participer à l'organisation des processions (par exemple, les églises paroissiales, les monastères) étaient informées par des morceaux de papier parfois produits en masse et pouvant être considérés comme les prédécesseurs du feuillet large (que l'on plie) ou du pamphlet à feuilles multiples¹⁷, voire du tract ou du flyer. Qu'il soit d'usage personnel ou interpersonnel, il faut souligner néanmoins le caractère portatif du *Zettel* qui le rend proche de la carte (celle qui guide)¹⁸.

Enfin, et c'est sans doute l'un des usages qui se rapproche le plus précisément du *Zettel* appliqué à la tradition liechtenauerienne, les *Zettel*, ou *Zedell*, revêtent à la même époque une importance

¹⁵ Voir aussi au sujet de la *Stubenzettel*, qui recense les élites augsbourgeoises, D. Adrian, *Augsbourg à la fin du Moyen Age*, op. cit., p. 286.

¹⁶ Voir Johann Georg Estor, *Der Teutschen rechtsgelahrheit*, Bd. 2, Marburg, 1758, 499: « Es ist auch wohl unter den gemeinen leuten gebräuchlich, daß die contrahenten anstatt brifes und sigels ausgeschnittene zedel, kerb-hölzer haben und mit einander beliben, da der gläubiger den stock behält, der einsatz aber und der andre teil dem schuldmanne zugestellet wird ».

¹⁷ G. Signori, « Ritual und Ereignis. Die Strassburger Bittgänge zur Zeit der Burgunderkriege (1474–1477) », dans *Historische Zeitschrift* 264, 1997, p. 281–328, p. 294–317, cité par V. Honemann, « Vorformen des Einblattdruckes », art. cit., p. 37.

¹⁸ Voir Aegidius Albertinus, *Der Landtstörtzer: Gusman von Alfarche oder Picaro genannt*. Bd. 1, München, 1615, 667: « unsers Christlichen Wallfahrters Mappa oder Zedel / oder Libel, begreiff alles was in dem alten vnd newen Gesätz verordnet wirdt / Item der Kirchen formas ritus vnd zierden / Item die habitus oder Kleider der Geistlichen Personen vnd jhre Geheimnussen ».

particulière au sein du lexique corporatiste des métiers. Ils désignent les billets des artisans, à distinguer de leurs registres (*Zunftbücher*). Ces billets souvent difficilement datables. Ils servent notamment à consigner l'ordre du jour des réunions et les décisions qui y sont prises¹⁹. Leur fragilité matérielle est souvent soulignée. C'est en partie la raison pour laquelle ils sont peu à peu abandonnés. Dans sa thèse de 2013 consacrée à Augsbourg à la fin du Moyen Age, Dominique Adrian analyse ainsi l'importance et la disparition des billets et registres, également liée aux changements politiques qui s'accompagnent d'opérations de dépossession des artisans de leur culture écrite.

Lors de cette analyse, Adrian mentionne le cas du milieu des forgerons du 15^e siècle²⁰, occasion de citer nul autre que Paul Hector Mair (1517–1579), fonctionnaire de la ville bavaroise, qui souligne en 1548, l'absence de maison propre au métier des forgerons²¹. Cette figure centrale pour la tradition liechtenauerienne a ainsi également laissé, en tant que serviteur du Conseil, une gigantesque collection de procès-verbaux, registres (des forgerons, mais aussi des brasseurs, peintres, vitrailliers...), inventaires de biens, et bien entendu registres de comptes²². Son œuvre de compilateur témoigne ainsi d'un rapport nouveau à l'histoire – alliant attention au document et goût du spectaculaire. En dépit d'une logique d'accumulation qui rend son exploitation difficile, cette œuvre, considérée dans son ensemble, constitue ainsi le témoin d'un art escrimal qui s'insère dans une culture écrite des métiers²³.

Texte

De son sens premier d'objet matériel (support de texte), *Zettel* finit par désigner son contenu immatériel (le texte, voire le texte au sens d'œuvre). Une telle évolution sémantique par transfert métaphorique est répandue : pensons au *symbole* précédemment évoqué, ou encore, pour ne citer qu'un exemple, au verbe *obliger* (qui en latin avait aussi le sens concret d'« attacher ensemble », alors que ne subsiste en français contemporain que le sens abstrait)²⁴.

¹⁹ D. Adrian, *Augsbourg à la fin du Moyen Age. La politique et l'espace*, Ostfildern, Thorbecke, DIHP – IHA, 2013, (Beihefte der Francia, 76), p. 183.

²⁰ D. Adrian, *Augsbourg à la fin du Moyen Age*, op. cit., p. 91-101, pour ce paragraphe.

²¹ Paul Hector Mair, CDS 32, p. 155 : « sie seind im jar ainmal zusammenkomen auf dem Rathaus, wann sie zunftmaister gewölt habe » (« ils ne se réunissaient qu'une fois par an à l'hôtel de ville, quand ils élistaient leur *Zunftmeister* »), cité et traduit par D. Adrian, *Augsbourg à la fin du Moyen Age*, op. cit., p. 92, note 103.

²² D. Adrian, *Augsbourg à la fin du Moyen Age*, op. cit., p. 133–134 et 475–476 ; sur la vente de cette collection – notamment aux Fugger – par la veuve de Mair après son exécution en 1579, voir *ibid.*, p. 69, note 43.

²³ Sur les guildes en relation avec les livres de combat et les maîtres d'escrime, et jusqu'aux guildes escrimalles elles-mêmes, voir J. Chandler, « The guild and the swordsman », *Acta Periodica Duellatorum*, 2014, p. 27-66 ; ainsi que O. Dupuis, « A fifteenth-century fencing tournament in Strasbourg », *Acta Periodica Duellatorum*, 2013, p. 67-79, p. 69-70, sur la participation de membres de la bourgeoisie équestre de la ville de Strasbourg (*constoffler*) comme juge dans une *fechtschule*.

²⁴ Voir V. Nyckees, *La sémantique*, Paris, Belin, 1998, p. 150–152 ; W. de Mulder, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : Présentation », *Langue française*, 2001, p. 8–32.

Sur la voie vers ce glissement, ou cet élargissement sémantique, on note un sens typographique remarquable qui renvoie au début de l'imprimerie. Il apparaît chez Johann Georg Estor, théoricien juridique allemand du 18^e siècle²⁵, qui considère *Zedel* comme un terme suffisamment technique pour en faire une entrée d'index.

Hormis cet emploi, le glissement sémantique conduit *Zettel* à désigner non plus l'objet matériel mais son contenu : le texte qui peut être reproduit sur tel ou tel support. Cela ne veut pas forcément dire que *Zettel* finit par désigner un genre littéraire (comme l'est l'épitomé), mais plutôt que le terme se rapportant au support s'est, comme souvent, transféré sur un contenu particulier : en l'occurrence le *Zettel* de Liechtenauer.

De quel type de texte s'agit-il ? Ce qui ressort des indications précédentes, c'est que le contenu du *Zettel* est un texte court, voire abrégé, en tous cas dont le caractère discursif est réduit : un inventaire, une liste, et finalement, des vers. Après avoir présenté le *Zettel* en tant qu'objet, comme instrument de communication (à différents degrés, du personnel au public), on conclura sur ce lien de nature entre la *liste* et les *vers*, en revenant ainsi sur la fonction mnémonique du *Zettel*.

S'il fallait en effet lui faire une place au sein des typologies textuelles historiographiques, la catégorie la plus pertinente serait sans doute celle des arts de la mémoire, tradition rhétorique qui connaîtra une fortune particulière dans les Renaissances italiennes et allemandes²⁶, et avec lesquels les traités d'escrime partagent au moins trois caractéristiques essentielles :

- (a) la fonction *mnémonique* et partant l'usage de l'abréviation (d'où le caractère condensé du *Zettel*) ;
- (b) le *secret* d'une technique, qui devient au fil du temps davantage un argument de vente qu'une authentique volonté de restreindre la technique à des initiés ;
- (c) le fait que le savoir est *corporel* et se situe en deçà d'une stricte séparation corps / esprit – pratique / théorie, trait typique de l'humanisme renaissant, mais aussi peut-être, de façon plus continuiste par rapport à la période médiévale, ante-cartésien.

²⁵ J. G. Estor, *Der Teutschen rechtsgelahrheit*. Bd. 2., Marburg, 1758, §3824: «Schwarz und weiß bedeutet also eine schriftliche verfassung des vorgegangenen handels. Dises hiße der zedel. Die urkunde des anlehns, oder gultenkaufes zwischen des Joh. Faustes zu Mainz, an den erfinder der buchdruckerei Joh. Guttenberg allda, wird der zedel genennet, Koehler in der ehren-rettung Joh. Guttenbergs f.56, Ge. Ad. Struve de iure sigillorum cap. VIII me mbr. 3 f. 92 fg. »

²⁶ La bibliographie est immense. Citons ici seulement P. Rossi, *Clavis Universalis. Arti mnemoniche e logica combinatoria da Lullo a Leibniz*, Milano-Napoli, Riccardo Ricciardi Editore, 1960 ; L. Bolzoni, *La stanza della memoria*, Torino, Einaudi, 1995 ; M. Carruthers & J. M. Ziolkowski, *The Medieval Craft of Memory*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2002.

Esquisse de conclusion

Revenons pour finir sur l'objectif le plus pragmatique de cet article : la traduction de *Zettel*. On a émis des raisons contre la traduction, répandue, par *épitomé*, et notamment les confusions que celle-ci induit sur le rapport entre le texte et la glose. A partir de la possibilité de *Zettel* comme pluriel, on a proposé deux traductions : l'une, par *feuillets*, souligne la matérialité de l'objet et l'intègre dans une histoire de l'écrit de mieux en mieux connue ; l'autre, par *fragments*, renvoie à son caractère parcellaire mais aussi à son hermétisme. En dépit de la nécessité de tempérer drastiquement l'ésotérisme dont on pourrait vouloir affubler les vers « liechtenauériens », l'option *fragments* semble légèrement préférable dans la mesure où elle peut référer à un texte qui a fini par s'émanciper de son support matériel.

Enfin, ce parcours au fil des différents contextes d'usage de *Zettel* a permis de suggérer une voie d'approfondissement – pas tout à fait nouvelle mais encore largement inexplorée, en particulier du point de vue lexical – de la recherche : la mise en rapport de ce type de traités de combat et de leurs auteurs, avec les mondes des guildes, de la médecine, de l'imprimerie, bref de ces professions qui, au début de l'âge moderne, oscillaient encore entre l'art et la technique, entre les champs du savoir intellectuel et de la mécanique ouvrière, et qui ne se départissaient pas d'une attitude théorique vis-à-vis de leur propre pratique.